



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} mars 2007
Français
Original : anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée

Note verbale datée du 28 février 2007, adressée au Président du Comité par la Mission permanente du Royaume de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Royaume de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée et a l'honneur d'informer le Comité que le Gouvernement du Royaume de Bahreïn est déterminé à appliquer intégralement la résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité. Les autorités compétentes du Royaume de Bahreïn ont pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer l'application effective de ladite résolution.

